

# Pour un recul de la voiture

[A La Une Méridnac](#)

Publié le 09/03/2018 à 3h46.

## **L'élu Gérard Chausset est membre d'un groupe de travail métropolitain chargé d'élaborer des solutions concrètes pour favoriser les déplacements. Témoignage.**

RECUEILLI PAR OLIVIER DELHOUMEAU

**« Sud Ouest » Tout en approuvant le développement des transports collectifs et du vélo, le maire de Méridnac défend une plus grande considération de l'automobiliste et relaie les difficultés de stationnement auprès du Conseil de Métropole. Ce n'est pas tout à fait votre vision. D'ailleurs, vous lui avez adressé une lettre à ce sujet...**

**Gérard Chausset** Il est normal que je puisse faire part de mon point de vue. Les Méridnacais ne sont pas contents pour de multiples raisons, dont certaines sont tout à fait légitimes. Pour autant, il existe une petite différence entre Alain Anziani et moi. Je ne crois pas qu'il faille encourager l'usage de la voiture et stigmatiser régulièrement le manque de stationnement.

Nous sommes dans une agglomération de 800 000 habitants, et nous ne pouvons plus utiliser la voiture comme nous le faisons il y a encore dix ou quinze ans. La population croît et les murs ne s'élargissent pas. Des aménagements sont en cours. Plus de 200 millions d'euros sont ou vont être dépensés aux abords de la zone aéroportuaire et pour l'élargissement de la rocade. Ces investissements ne sont pas contestés.

Un décalage existe, il convient de le combler. D'ici trois ou quatre ans, le paysage aura profondément évolué. Néanmoins, les infrastructures ne règlent pas tout. Par exemple, j'estime qu'on ne fait pas assez de pédagogie pour faire évoluer les comportements chaque fois que cela est possible.

### **Qu'entendez-vous par pédagogie?**

Nous sommes dans une société en transition. Le propre de cette situation est de faire émerger des comportements contradictoires. Évidemment, le salarié habitant à 25 km de son lieu de travail et n'ayant pas de TER sous la main pourra difficilement modifier ses habitudes. Mais dans nombre de cas, les déplacements ne dépassent pas 3 km. Pour ceux-là, il existe des alternatives à la voiture. Il faut juste les expliquer. Réduire sa présence dans les centres urbains est devenu une obligation pour des raisons de pollution et d'engagement climatique.

### **Quelles solutions préconisez-vous?**

Le réseau tram/bus permet de se déplacer assez facilement à un prix attractif. Le réseau cyclable n'est pas parfait mais sa part est en progression. À ce titre, je suis un fervent promoteur du vélo à assistance électrique (VAE). Un exemple: la distance de 17 km entre la mairie de Martignas-sur-Jalle et l'hôtel de ville de Bordeaux se fait en moins de 45 minutes.

C'est une vraie rupture technologique pour la mobilité périurbaine. À condition de l'accompagner avec des aménagements sécurisés.

### **Quoi d'autre?**

Le développement du covoiturage à grande échelle et la promotion du télétravail à temps partiel sont des pistes à explorer. Beaucoup proposent aujourd'hui l'interdiction des poids lourds sur la rocade aux heures de pointe. Je défendais cette idée dès 2003... On pourrait aussi imaginer un plan de déplacements au sein du pôle administratif de Mériadeck. Plusieurs milliers d'emplois sont à la main de quelques décideurs.

Un élargissement des horaires d'embauche et de débauche conduirait à une organisation plus élastique des arrivées et des départs.

### **Quel regard portez-vous sur le développement du stationnement payant?**

Aujourd'hui, une Ville ne peut plus garantir deux places de stationnement devant le domicile de chaque administré. Elle n'en a plus la possibilité. Quand on possède une ou deux voitures, il faut en assumer la charge. Ce discours n'est pas très électoraliste, je sais, mais je l'assume. Qui aurait parié il y a cinq ans sur l'extinction de l'éclairage public en pleine nuit? D'un point de vue plus général, j'estime que la compétence du stationnement devrait s'exercer à l'échelle communautaire. C'est ainsi dans la plupart des agglomérations. Pas à Bordeaux. Chaque maire, y compris Alain Juppé, a souhaité garder son pouvoir de police. À l'arrivée, le résultat est assez illisible. Or le stationnement payant est une des clés pour réduire l'usage de la voiture.